

RCS : VANNES Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01073 Numéro SIREN : 903 006 054 Nom ou dénomination : 3B56
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2023 sous le numéro de dépôt 5020

Le 06 OCT. 2023

D 2023/5020

3B56

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 30.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : RUE DE ROSMADEC

56450 THEIZ- NOYALO

903 006 054 RCS VANNES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 3 JUILLET 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS,
et le 3 JUILLET, à 11 heures 30,

Les associés de la société 3B56 se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation du Président.

Sont présents :

- | | |
|--|--------------|
| - Monsieur Morgan BIGAUD, propriétaire de | 2400 actions |
| - Monsieur Gwendal BIGAUD, propriétaire de | 600 actions |

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Morgan BIGAUD, Président.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des 3.000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 janvier 2023,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président,
- le texte des résolutions proposées,
- les statuts sociaux.

Puis Monsieur le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, le rapport spécial, la liste des associés et le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée. Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

GB B

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée générale :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2023 et quitus au Président et au Directeur Général,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture des rapports du Président avant d'ouvrir la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 janvier 2023 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2023 n'enregistrent pas de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, elle donne au Président et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 janvier 2023, s'élevant à 105.708, 23 de la manière suivante :

Bénéfice disponible :

- résultat de l'exercice.....	105.708,23 €
- majoré des AUTRES RESERVES	16.046,51 €
Total disponible.....	121.754,74 €

GB B

Affectation :

- à titre de dividendes aux associés	97.500,00 €
- le solde, au compte « AUTRES RESERVES »	24.254,74 €
Total.....	121.754,74 €

Après affectation du résultat, les capitaux propres ressortent à 57.255 €.

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

La totalité du dividende, soit la somme de 97.500 €, est éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158 .3 2° du code général des impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les dividendes supporteront à la source les prélèvements fiscaux au taux de 12.8 % et sociaux au taux de 17.2 %.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Gwendal BIGAUD déclare expressément qu'il renonce, à ce jour et pour l'avenir, à sa part de dividendes sur les résultats de l'exercice clos le 31 janvier 2023, soit la somme de 19.500 € bruts. Cette somme sera par conséquent affectée en « autres réserves ».

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce, approuve les termes de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

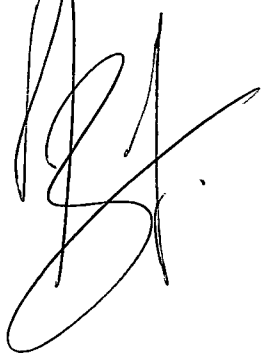
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

GB B

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Morgan BIGAUD

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Gwendal BIGAUD

« bon pour renonciation à dividendes »

Bon pour renonciation à dividendes

A stylized handwritten signature in black ink, similar in style to the one on the left, with loops and a horizontal base.

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société :

3B56

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 30.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : RUE DE ROSMADEC

56450 THEIZ- NOYALO

903 006 054 RCS VANNES

Représentée par : Monsieur Morgan BIGAUD, Président,

- ✓ Certifie que les documents comptables de l'**exercice clos le 31 janvier 2023** sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale,
- ✓ Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

GRANT THORNTON
90 rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Signature

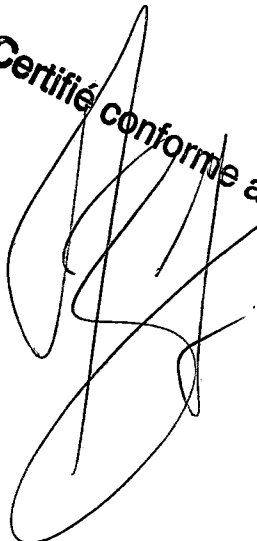


Plaquette annuelle

SAS 3B56

Exercice clos le 31/01/2023

Certifié conforme à l'original



SAS 3B56

au capital de 30 000 €
rue de Rosmadec
56450 THEIX NOYALO

Exercice clos le 31/01/2023

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
90 rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

1. Comptes annuels

Attestation d'Expert-Comptable	7
Bilan actif	8
Bilan passif	9
Compte de résultat	10
Compte de résultat (suite)	11
Soldes intermédiaires de gestion	12
Annexe	13

2. Détail des comptes

Bilan détaillé	21
Compte de résultat détaillé	25

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

Le 06 OCT. 2023

D 2023/ 5020.

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 000		8 000	8 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 015		8 015	8 015
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	82 418		82 418	59 701
Autres créances	120		120	4 238
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	96 985		96 985	20 083
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	179 522		179 522	84 023
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	187 537		187 537	92 038
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/01/2023	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 047	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	105 708	19 047
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	154 755	49 047
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	753	715
Dettes fiscales et sociales	32 029	42 276
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	32 783	42 991
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	187 537	92 038
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	32 783	42 991
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/01/2023	31/01/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	153 333		153 333	53 333
Chiffre d'affaires net	153 333		153 333	53 333
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				1
Total produits d'exploitation (I)			153 334	53 334
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 255	1 193
Impôts, taxes et versements assimilés			167	228
Salaires et traitements			10 506	21 398
Charges sociales			5 128	6 705
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2	1
Total charges d'exploitation (II)			18 056	29 525
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			135 277	23 810
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)				
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			135 277	23 810

	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	29 569	4 763
Total des produits (I+III+V+VII)	153 334	53 334
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	47 625	34 288
BENEFICE OU PERTE	105 708	19 047
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Désignation de la société : SAS SAS 3B56

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 187 537 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 105 708 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 82 537 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	82 418	82 418	
Autres	120	120	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	82 537	82 537	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 Euro décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	10,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 32 783 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	753	753		
Dettes fiscales et sociales	32 029	32 029		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	32 783	32 783		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fac non parv-fournisseurs m	648
Taxe apprentissage	21
Total	669

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	153 333		153 333
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	153 333		153 333

	du 01/02/22 au 31/01/23 12 mois	%	du 20/08/21 au 31/01/22 6 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	153 333	100,00	53 333	100,00	100 000	187,50
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	153 333	100,00	53 333	100,00	100 000	187,50
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	153 333	100,00	53 333	100,00	100 000	187,50
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	153 333	100,00	53 333	100,00	100 000	187,50
MARGE BRUTE GLOBALE	153 333	100,00	53 333	100,00	100 000	187,50
Autres achats et charges externes	2 255	1,47	1 193	2,24	1 062	89,02
VALEUR AJOUTEE	151 079	98,53	52 140	97,76	98 938	189,75
Impôts, taxes et verst assimilés	167	0,11	228	0,43	-62	-26,98
Charges de personnel	15 633	10,20	28 103	52,69	-12 470	-44,37
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	135 279	88,23	23 809	44,64	111 469	468,17
Autres produits			1		-1	-65,14
Autres charges	2		1		1	95,70
RESULTAT D'EXPLOITATION	135 277	88,22	23 810	44,64	111 468	468,16
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	135 277	88,22	23 810	44,64	111 468	468,16
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices	29 569	19,28	4 763	8,93	24 806	520,81
RESULTAT DE L'EXERCICE	105 708	68,94	19 047	35,71	86 662	455,00

ATTESTATION D'EXPERT-COMPTABLE**SAS SAS 3B56****Exercice du 01/02/2022 au 31/01/2023.**

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de SAS SAS 3B56 pour l'exercice du 01/02/2022 au 31/01/2023, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme de présentation définie par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	187 537
Chiffre d'affaires	153 333
Résultat net comptable (Bénéfice)	105 708

Pour Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Fait à GUIPAVAS
Le 17/05/2023

OMNES Marie Pierre
Expert Comptable